

**Le CDRP06 vous propose
De découvrir des paysages magnifiques et sauvages**

SEJOUR A L'ILE MADERE

du mercredi 8 au mercredi 15 Mai 2019

(8 jours-7 nuits) dates à confirmer

N° 2019-01



**Le séjour est ouvert aux
adhérents du Comité Départemental des Alpes-Maritimes**

**inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRP 2019 avec assurance RC.
Ouverture possible à d'autres licenciés FFRP avec licence 2019 et assurance RC.**

Nombre de participants : 12 au minimum, 25 au maximum, plus un accompagnateur

DEPLACEMENTS :

Vol international de NICE à FUNCHAL A/R (escale à Lisbonne)

Location mini bus ou bus en fonction du nombre de participants

Au PROGRAMME : Le tour de Madère avec plusieurs randonnées variées pour vous permettre d'apprécier tous les contrastes de cette magnifique île (en fonction des conditions météo).

La Ponta de Sao Lourenço

Levada Do Furado de Ribeiro Frio vers Portela

Traversée Pico do Arieiro 1818m vers Pico Ruivo 1862m

Achada do Teixeira vers le Pico Ruivo 1862m

Paul Do Mar – Jardim do Mar

Les Levadas de Rabaçal

Boca da Corrida – Boca do Cerro – Pico Grande 1654m

Câmara de Lobos, Cabo Girão, Pico dos Barcelos

Eira do Serrado 1095m vers Curral das Freiras 633m

Découverte de Funchal autour de la ville, Monte et jardin botanique...

HEBERGEMENT

En hôtels ou appart'hôtel, en pension complète, selon les étapes, nous dormirons 2 ou 3 nuits consécutives dans le même lieu.

Les déjeuners seront généralement sous forme de paniers repas.

Les dîners seront pris à l'hôtel ou au restaurant.

COUT DU SEJOUR

Variable en fonction des vols Avions et du nombre de participants : **estimé entre 900 € et 1100 €**

En pension complète, boissons non comprises

Primes d'assurance (facultatives) lors de l'inscription, non comprises.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051.

Le prix comprend :

Les vols Nice-Funchal AR
L'hébergement en base chambre double en hôtels ou appart'hôtel pour 7 nuits
La pension complète du dîner du jour d'arrivée au petit déjeuner du jour de départ
Les transferts sur l'île
L'encadrement par un animateur fédéral.

Le prix ne comprend pas :

Les hausses des vols avions
Les boissons et les dépenses personnelles
Les pourboires
Les droits d'entrées sur les sites (parcs nationaux, musées...)
Le supplément chambre individuelle, sous réserve de disponibilité
Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages) lors de l'inscription
Le pré acheminement jusqu'à l'aéroport de départ.

INSCRIPTIONS

Les pré-inscriptions sont ouvertes auprès de la commission séjour envoyer mail à : martine.chech@gmail.com
Suivant le nombre de pré-inscrits, **la décision de réaliser ou non ce séjour sera prise au plus tard le 8 janvier 2019.**
S'il est décidé de réaliser ce séjour, le Comité proposera aux pré inscrits un bulletin d'inscription. Votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce bulletin sous 8 jours. Le chèque de réservation sera affecté au règlement de l'acompte 400 €.

ASSURANCES FACULTATIVES

Vous aurez la possibilité de souscrire, lors de l'inscription définitive, aux assurances individuelles facultatives au moyen du bulletin de souscription assurances joint à notre envoi (annexe 11).

PAIEMENTS

Acompte de 400 € à la pré-inscription. Date limite 08/01/2019.
Primes d'assurance (facultatives mais fortement recommandées) lors de l'inscription.
Solde du séjour avant le 8/03/2019 par chèque à l'ordre du CDRP06 ou par carte bancaire (Gold, Visa Premier...)
Les instructions pour paiement CB vous seront communiquées par mail.

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :

- Annulation faite avant le 8/02/2019 : retenue de 300€
- Annulation faite entre le 7/02/2019 et le 8/03/2019 : retenue de 400€
- Annulation postérieure au 7/03/2019 : retenue de 100% du montant total du séjour.

(Les sommes retenues seront remboursées par l'assurance si vous avez souscrit l'assurance annulation et dans le cas d'une annulation justifiée) Cf. Notice sur les assurances jointe (annexe 10)

DIVERS

Une réunion des participants pourra être organisée début avril 2019.

Conditions générales de vente (annexe 12 bis) consultable sur le site du CDRP06 (www.cdrp06.org).